



**SEPTEMBRE 2025**

# **PROJET ASSOCIATIF**

**Ecole de danse PAS à PAS**

**PRÉPARÉ PAR : DAN ROBIN**



## À propos de l'association

À seulement 15 kilomètres de Paris sur la commune de Livry-Gargan, l'association Pas à Pas accueille les amateurs et les passionnés à partir de 3 ans pour des cours de Modern'jazz, de Street dance, de Dancehall, de Danse Classique, d'Handi-danse et de Danse Contemporaine.

Crée en 2018, elle se donne pour ambition le développement de la pratique artistique et sportive des habitants de Livry-Gargan via l'utilisation du médium de la danse.

L'association a rapidement cherché à développer sa démarche pédagogique et artistique en s'affiliant à la Fédération Française de Danse (FFD) dès 2019 et obtient la même année l'agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Modeste au départ avec une poignée d'adhérents qui l'aideront aussi à prospérer en s'investissant dans son administration, l'association est passée de quelques heures de cours à, aujourd'hui, plus de 38 heures d'activités hebdomadaires animées par 3 professeurs de danse, dont deux salariées en CDI. Ne cessant de s'agrandir, elle atteint 386 adhérents sur l'année 2025-2026. Pour accompagner ce développement et plus particulièrement celui de la section handi-danse, l'association accueille depuis 2024 un service civique par an.

S'inscrivant dans une démarche de promotion inclusive de l'art, l'association PAS à PAS propose régulièrement depuis 2018, diverses représentations gratuites aux habitants de Livry-Gargan ou à des publics en situation de handicap ou de précarité. C'est ainsi que l'association a pu soutenir ces secteurs en participant au Téléthon ou en proposant des représentations pour les résidents de la Maison d'Accueil Spécialisée la BRIANCIERE accueillant des adultes en situation de poly-handicap située sur la commune de Ris-Orangis (91). En septembre 2024, avec le soutien de la mairie de Livry-Gargan, l'association PAS à PAS a pu ouvrir ses deux premiers cours de danse adaptés au public en situation de handicap qui se déroulent tout les lundis.

L'association a aussi une forte orientation autour du sport-compétition. C'est dans cette optique que l'association décide d'adhérer également en 2019 à la Confédération National de Danse afin d'y développer une section « danse compétition ». En 2025, cette orientation prise par l'association lui a permis d'obtenir deux titres de champion d'Ile de France et une 3<sup>ème</sup> place en groupe aux championnats de France FFD JAZZ.

---

## Son objet (d'après les statuts associatifs)

***"Cette association a pour objet d'apprendre à danser, faire des activités de fitness, des ateliers de création et d'animation."***



# Une association ancrée dans un territoire à forte identité

Livry-Gargan est une ville de 46 000 habitants qui a su conserver, au fil des années, une qualité de vie certaine en préservant son caractère résidentiel. Aujourd'hui, d'une superficie de 740 hectares, Livry-Gargan entend rester une ville agréable, en phase avec son temps, en favorisant notamment les initiatives en faveur de la jeunesse et de l'enfance et en jouant la carte de la proximité et de la convivialité. C'est pourquoi l'engagement de la ville dans son tissu associatif est un des objectifs majeurs de son équipe municipale.

« La vie associative livryenne est riche de nombreuses initiatives et projets dans des domaines extrêmement variés : sports, culture, solidarité, éducation, citoyenneté. La vitalité du monde associatif participe pleinement à la vie locale.

La ville de Livry-Gargan reconnaît le travail effectué par le formidable engagement des bénévoles. C'est pourquoi la municipalité apporte son soutien aux associations en leur donnant les moyens de réaliser des projets de qualité tout au long de l'année. »

---

## Les valeurs associatives

### **L'association PAS à PAS se reconnaît parfaitement dans les valeurs que porte la Fédération Française de Danse**

L'association Pas à Pas demande à tous ces membres d'avoir l'esprit sportif, dans la pratique de la danse et dans la vie tel que défini par la charte éthique de la Fédération.

C'est à dire :

- ✓ Être respectueux de la danse, des règles, des juges, des professeurs, de soi-même, des autres ainsi que des locaux et du matériel.
- ✓ Être honnête, intègre et loyal, de bonne foi
- ✓ Être solidaire, altruiste bienveillant et fraternel
- ✓ Persévérer dans le travail et l'entraînement
- ✓ Être ouvert et accessible à tous, sans discrimination quel que soit le style de pratique ou la discipline, favoriser l'égalité des chances la cohésion et le lien entre tous les acteurs et partenaires de l'association.
- ✓ Les valeurs du sport et l'esprit culturel de la danse doivent être enseignés, promus et défendus par tous les pratiquants, dirigeants et enseignants.



## Les valeurs de l'association la suite

---

**L'association est garante du respect et de la transmission de l'esprit sportif, artistique et des valeurs de la danse.**

Ceci implique que l'association s'applique à elle-même les valeurs ainsi définies et adopte des règles démocratiques de fonctionnement, de gouvernance et d'organisation qui favorisent la diffusion, la compréhension et l'adhésion de tous à ces valeurs.

Moralement comme juridiquement, la liberté de l'adhérent est préservée. Aucun élève n'appartient à l'association ou à son professeur.

Pour cela l'association PAS à PAS s'engage à :

- ✓ Respecter tous les acteurs de la ville, des compétitions, des rencontres et diverses manifestation.
- ✓ Garantir le libre et égal accès de tous aux activités sportives et artistiques.
- ✓ Favoriser la pratique de la danse pour tous les sexes ainsi qu'une parité des hommes et des femmes aux fonctions dirigeantes.
- ✓ Contribuer au déroulement sincère et solidaire des rencontres, manifestations, compétitions artistiques et sportives.
- ✓ Favorise un encadrement optimal des disciplines dont elle a la charge à l'égard de tous les publics qui les pratiquent.
- ✓ L'association contribue à la protection de l'environnement et au développement durable.



## Les grandes orientations associatives

Qualité de  
l'enseignement

Un esprit  
transgénérationnel

Répondre  
à une offre  
insuffisante sur le  
territoire

# PAS à PAS

Développer l'aspect  
compétitif  
pour une population  
en difficulté sociale

L'inclusion  
des personnes en  
situation de  
handicap

## QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

L'association a pris l'engagement d'employer sa directrice artistique à plein temps.

Si nos finances ne nous permettent pas d'offrir un CDI à tous nos enseignants, ceux-ci sont obligatoirement Diplômés d'Etat pour dispenser nos cours de danses académiques. Rappelons que pour les danses classique, contemporaine et jazz, l'article L. 362-1 du code de l'éducation pose comme principe que « nul ne peut enseigner la danse ou faire usage du titre de professeur de danse ou d'un titre équivalent s'il n'est muni : – Soit d'un diplôme de professeur de danse délivré par l'État, ou du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse ; – Soit d'un diplôme français ou étranger reconnu équivalent ; – Soit d'une dispense accordée en raison de la renommée particulière ou de l'expérience confirmée en matière d'enseignement de la danse, dont il peut se prévaloir ».

Ce choix d'orientation, est nécessaire à la fois pour garantir une qualité maximale des enseignements ainsi que pour être en conformité avec la loi.

## RÉPONDRE À UNE OFFRE INSUFFISANTE SUR LE TERRITOIRE

Si la première année, l'association PAS à PAS ne proposait que quelques heures de Modern'Jazz et Street Jazz, nous avons rapidement constaté que l'offre d'enseignement de danse était trop restreinte sur le territoire de Livry-Gargan.

En effet, sur la commune, seule une autre association propose des cours de Jazz et de Contemporain.

Le conservatoire de la ville propose également des cursus de danse classique et contemporain mais ne suffit à absorber, au vu des nombreuses demandes que nous recevons, les besoins de tous les Livriens. De plus, il n'y avait pas à Livry-Gargan, jusqu'à la rentrée 2022, d'autres sections compétitions en danse artistique.

C'est face à cette demande que l'association a, en 4 ans, triplée sa capacité d'accueil des enfants de moins de 8 ans et doublée celle des plus de 8 ans. Pour autant, sommes encore obligés de refuser de nombreuses inscriptions faute de place dans nos cours. PAS à PAS ouvra, aussi, dès 2020 des cours de danse classique afin de répondre aux souhaits de ses adhérents. Enfin, en 2021, afin de permettre à un public plus large de pouvoir avoir accès à la pratique de la danse, l'association PAS à PAS a complétée son offre avec la discipline Dancehall et propose depuis septembre 2022 des cours de danse contemporaine, notamment à destination des adultes débutants.



## L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'inclusion du handicap est aujourd'hui une des priorités fixée par la Fédération Française de Danse. C'est pourquoi, nos cours sont également ouverts aux personnes déficientes physique et mental. En 2020, pour la première fois, un de nos adhérents était accueilli avec les élèves de son âge alors même qu'il présentait une situation d'autisme. Aujourd'hui ils sont plusieurs dans nos cours loisirs. Cet engagement s'est également matérialisé par la formation d'une de nos professeure à l'enseignement de l'handi-danse méthode Cécile Avio. Cela nous a permis d'ouvrir deux cours de danse adapté en 2024, l'un pour les enfants et l'autre pour les ados adultes. En plus de cela, en 2025, un partenariat avec le SESSAD d'Aulnay-sous-bois permet à 10 enfants accompagnés de leur éducateurs de profiter de nos cours de danse adapté.

## UN ESPRIT TRANSGÉNÉRATIONNEL

L'inclusion selon le chercheur Michel Chauvière « désigne l'affirmation des droits de toute personne à accéder aux diverses institutions communes et destinées à tous, quelles que soient leurs éventuelles particularités ». C'est dans cette définition que s'inscrit l'action de l'association PAS à PAS.

Si, comme expliqué plus haut, notre offre s'est en premier lieu construite pour répondre à un besoin du bassin de vie de Livry-Gargan, l'association Pas à Pas a rapidement souhaité s'inscrire dans une démarche qu'elle aime appeler « la danse pour tous ».

C'est pour tendre vers cet objectif que nous avons ouvert une section danse adulte qui s'articule autour de 4 disciplines : le Modern Jazz, le Street Jazz, le Contemporain et le Dancehall. Ces cours, sont spécifiquement dédiés aux adultes au niveau de danse débutant, qui n'ont pas eu l'occasion, de par leur parcours ou leur choix personnel, découvrir l'art de la danse plus tôt.

L'association souhaiterait également étendre cette démarche à la discipline de la danse classique, mais le manque de créneau dans les salles communales nous empêche pour l'instant de le faire.

Depuis 2021, notre association expérimente également pour la première fois un cours "technique et artistique" spécialement conçu pour réunir plusieurs générations de danseurs (de 8 ans à 30 ans) dans l'optique de progresser et de créer ensemble.

# Focus sur :

## DÉVELOPPER L'ASPECT COMPÉTITIF POUR UNE POPULATION EN DIFFICULTÉ SOCIALE

C'est sous l'impulsion de notre directrice artistique (elle-même ex-compétitrice à la FFD) que PAS à PAS a décidé à la rentrée 2019 d'ouvrir une section danse-compétition.

La compétition comporte de nombreuses vertus : dépassement de soi, esprit d'équipe, fair-play... Par sa rigueur, elle est un outil de développement personnel, physique et psychique qui symbolise selon le sociologue Jean-Marc Lemmonier, *"l'idée que toute performance doit et sera améliorée et que le champion entretient une relation particulière à la douleur. Le citoyen sportif devient, de façon allégorique, celui qui se bat pour réussir dans une société qui récompense ses efforts par une amélioration tangible de son statut ou celui qui se bat et accepte les règles d'un jeu dont il ne peut être l'élu."* C'est à travers ces dimensions que s'inscrit la section danse-compétition de PAS à PAS.

Cependant il ne faut pas oublier que « *la compétition doit rester un stimulant et non le but à atteindre à tout prix en écartant les moins doués de ses bienfaits* ».

C'est pourquoi depuis leur création, les classes concours chez PAS à PAS sont sans pré-requis et offrent la possibilité à tous, quel que soit l'âge ou le niveau, sous réserve de sérieux et de motivation, de participer au minimum à une compétition par an. Ainsi, certains de nos adhérents ont réalisé leur premier « concours » à l'âge de 20 ans.

Pour rester dans cette démarche inclusive, la politique tarifaire des cours concours de PAS à PAS c'est également adapté aux difficultés sociales de ses potentiels adhérents/compétiteurs.

En effet, d'après les chiffres de l'INSEE en 2019, la ville de Livry-Gargan présentait un taux de pauvreté de 18% pour sa population générale et de 26% pour les moins de 30 ans pour une moyenne autour des 20% au niveau national.

Les cours concours sont au tarif annuel de 150€ pour 1h30 par semaine. Les frais d'inscription et d'adhésion à la CND ou à la FFD sont en partie pris en charge par l'association. Les frais déplacements pour les finales nationales sont également en partie remboursés pour nos danseurs. Un système de sponsoring est également présent pour aider à financer les déplacements hors de la région.

Le succès de la section danse-compétition est confirmé une nouvelle fois en 2024 par deux titres de Champion de la région Ile de France ainsi qu'une 3ème, 4ème et une 5ème place au championnat de France FFD en groupe.. Cette même année, a totalité des participantes des cours concours ont pu également se qualifier à une finale nationale soit de la CND, de la FFD ou de compétition Dance Area, avec plusieurs podium à la clé.



## PAS A PAS EN QUELQUES CHIFFRES

**3 professeures**

**6 disciplines**

**38 heures d'enseignement par  
semaines**

**390 adhérents en 2024  
(moins de 100 en 2018)**

**4 dates de spectacle par an  
Un spectacle caritatif à Noël  
Plusieurs stages  
ouvert à tous les Livriens**

**2150 kilomètres parcourus  
pour participer aux  
compétitions nationales de  
l'année 2025**

**23 finalistes solo et 3 en  
groupes  
Médaille de bronze au  
championnat de France**

# L'équipe



**Dan**  
Président



**Colette**  
Trésorière



**Eloïse**  
Secrétaire



**Corinne**  
Resp Contemporain



**Ilana**  
Vice-Présidente



**Delfina**  
Responsable concours



**Louna**  
Resp Street et Dancehall



**Galdys**  
Resp Jazz et Classique



**Romane**  
Professeur



**Anais**  
dir. artistique



**Jeanne**  
Professeur